

17. NOMINATION ET MANDAT DU VÉRIFICATEUR

Le conseil d'administration recommande de renouveler le mandat de la firme LJV cpa pour auditer via une mission d'examen les résultats financiers de la coopérative. Cela inclus, l'examen des états financiers qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, les états de résultats, l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie ainsi que le résumé des principales méthodes comptables.